

AFFAISSEMENT DE SOUS-SOL À ORAN

Un danger à prendre très au sérieux

Cela fait trois ans que la sonnette d'alarme était tirée par l'expertise effectuée par la Somatre (société maritime de travaux et d'expertise) qui avait effectué une étude approfondie sur les sous-sols de l'ensemble du périmètre où avait eu lieu l'affaissement survenu à la rue des Frères-Benslimani, juste à côté de l'édifice de la Sonelgaz, face au front de mer. Les conclusions faisaient état d'un réel danger qu'il fallait prendre en charge pour éviter le pire. Ce n'est qu'en ce début d'année 2005 que les travaux ont débuté dans ce périmètre.



Amel B. - Oran (Le Soir) - Il faut savoir que durant la période coloniale, l'administration avait construit une bonne partie de la ville d'Oran sur du remblai. Des ravins entiers avaient été comblés à l'est et à l'ouest. Le réseau d'ovoides mis en place devait servir à canaliser les eaux des déferents courants. Durant cette époque, les

rejets avaient été déviés et un réseau de drainage avait été mis en place pour éviter l'apparition des courants vagabonds, responsables à terme des affaissements. Seulement en l'absence de suivi et de contrôle permanent de ces canalisations, les années ont eu raison de ce réseau d'ovoides qui s'est dégradé. Pour parer donc au

plus urgent, les travaux qui ont débuté cette année devront en principe concerner avant tout des travaux de réhabilitation des réseaux de drainage par curage, réparation... L'objectif étant de freiner le rabattement de la nappe. Puis il devrait être question de détecter les courants vagabonds pour pouvoir combler le vide par injection

pour maintenir la stabilité du sol.

Ces travaux rassurent un tant soit peu les Oranais plus précisément ceux qui habitent la partie basse de la ville où il y a un réel risque d'effondrement, car en l'absence d'une politique de maintien des sous-sols de la wilaya, le danger est omniprésent.

A. B.

TLEMCEN

Opération antipollution à Hammam-Boughrara

Dix ans après son lancement, la station d'épuration des eaux de Maghnia est enfin opérationnelle. Cet ouvrage unique dans l'ensemble de la wilaya est conçu pour traiter un volume de 10 000 m³ jour. Les eaux usées de même que les eaux domestiques de la région seront traitées et rejetées en qualité d'eau brute. Dans un premier temps, il s'agit surtout de sauver le barrage de Hammam-Boughrara. Le lac doit être aseptisé pour protéger les aires riveraines du

barrage pendant le lâcher des eaux. Une première satisfaction : les algues qui empestaient le barrage sont éliminées. Le barrage de Hammam-Boughrara emmagasine près de 28 millions de m³. En attendant de confier ces équipements à qui de droit pour leur gestion, c'est la direction de l'hydraulique qui s'en charge en attendant son affectation définitive.

Dotée de trois filières (systèmes) de filtration, la station d'épuration peut atteindre une capacité de

30 000 m³/jour, ce qui représente les besoins en eau potable de 50 000 habitants. Au niveau de cette même station, il existe des bassins de décantation pour récupérer les boues. Ce produit, dérivé sera utilisé pour la fabrication des produits phytosanitaires et les engrais pour l'agriculture. L'eau traitée par la station répond parfaitement aux normes. Maghnia-ville sera alimentée du barrage, ce transfert d'eau vers la ville dépend de la réalisation d'un projet d'acheminement d'une

conduite. Ce programme est estimé à 120 milliards de centimes et permettra à Maghnia de recevoir un volume de 17 millions de m³. Des espaces agricoles situés sur les berges de la Tafna bénéficieront de 10% des capacités du barrage. Si tout se passe comme prévu, la région de Maghnia et Hammam-Boughrara et la Filaoûcène redeviendront les premières zones dans tout l'Oranie à produire des excédents en matière agricole.

M. Z.

AIN-TEMOUCHENT

Transfert de gestion du port de Bouzedjar

Désormais, c'est l'EGPP (Entreprise de gestion des ports de pêche) d'Oran qui aura la responsabilité de gérer le port de Bouzedjar, et ce, conformément à une convention signée ce lundi, au siège de la daïra d'El Amria, par le président de l'APC de Bouzedjar et le directeur de l'EGPP. Ce dernier, dans une belle allocution, a promis que son entreprise fera tout son possible pour améliorer la gestion et l'exploitation du port, en vue de le mettre au niveau de tous les ports algériens avec la collaboration des autorités locales, des pêcheurs et de ses propres

services. Le transfert de gestion de cette infrastructure portuaire devra permettre une bonne maîtrise des entrées et sorties des chalutiers d'abord, ce qui fera augmenter la production de poissons, et enfin créera un nombre important d'investissements relatifs aux activités du port. Il est utile de noter que le port de Bouzedjar, mis en service en 1998, est implanté sur une superficie de 6 hectares. Sa capacité d'accueil est de 185 embarcations, mais actuellement il n'y a que 25 chalutiers qui activent dont la moitié ont des moteurs faibles. La pro-

duction annuelle de poissons pour les dix premiers mois de l'année 2004 était de 8708 tonnes dont 90% de poisson bleu.

S. Belkallouche

CNR MASCARA

38710 pensions de retraite payées en 2004

L'entretien que nous a accordé M. Dergal, directeur de la Caisse nationale de retraite dans la wilaya de Mascara, a porté sur les chiffres tournant autour de ceux ou celles qui ont quitté le monde du travail après des années de labeur. Notre interlocuteur tiendra d'abord à nous rassurer sur les délais de paiement des pensions de retraite. Il dira que globalement il n'y avait aucun retard enregistré et toutes les difficultés selon lui que rencontrent les retraités leur étaient soumises par le biais du comité de liaison de la FNTR avec lequel étaient tenues des réunions périodiques. D'autre part, il fera savoir que les relations avec l'environnement de la caisse étaient au beau fixe en soulignant au passage qu'en de circonstances exceptionnelles, les receveurs de postes apportaient leur contribution pour que les paiements s'effectuent dans les délais voire plus tôt que prévu, en citant l'exemple de la fête de l'Aïd El-Kébir. Il citera également la qualité des relations avec la CNAS le partenaire incontournable de la CNR, donc pour l'année 2004 en fin décembre, l'on enregistrerait 38710 pensions qui étaient versées se répartissant ainsi tous régimes confondus : 19200 concernent les hommes et 19510 les femmes dont bien sûr celles qui auront bénéficié du reversement de retraite après le décès du conjoint, le chiffre englobe les retraites tout régime confondu ; du reversement à la proportionnelle en passant par la retraite anticipée ou sans conditions d'âge. A propos des allocations-chômages versées, nous apprendrons qu'elles sont de 2115 et concernent ceux qui ont cotisé auprès des caisses durant au moins 20 semestres. La pension, elle, varie de 7500 DA seuil minimum c'est-à-dire 75%, le SNMG environ et les cas ne sont pas nombreux à 25.000 ou 35.000 DA. La moyenne, elle est de 16.000 DA par retraité. Concernant les mises en retraite des enfants de chouhada ou ayants droit et moudjahidine qui bénéficient de la dérogation des sept années et demi de cumul pour participation à la lutte de Libération, elles sont de 102.

Le directeur tiendra à apporter une précision de taille. Les intéressés devront être en exercice lors du dépôt du dossier à la retraite. Pour l'exercice 2004 ce sont 3000 dossiers qui ont été pris en charge et suivis de notifications de décision de mise en retraite alors que 70 ont été rejetés. Après la constitution de ces dossiers, l'on nous informa que la méconnaissance des textes pose parfois problème. C'est ainsi, beaucoup de personnes qui ont travaillé dans le secteur privé se présentent pour prétendre à la pension retraite alors qu'elles n'ont pas été déclarées par leur employeur. Ces cas sont spécifiques au secteur du bâtiment ou pour ceux qui ont exercé comme saisonniers dans le secteur de l'agriculture. A propos de la gratuité des soins auprès de la CNAS, les prétendants seront identifiés notamment auprès de cette caisse à laquelle sera remis un listing informatique des retraités au niveau de la wilaya. Côté accueil, des futurs retraités notamment de la CNR de Mascara, bénéficient actuellement d'une structure au niveau de Sig, bien sûr indépendamment de la direction à Mascara, et permet de soulager les citoyens de Mohammadia, Sig, Zahana, Oggal et leur périphérie. Dans la perspective 2005 et à la faveur des relations avec la CNAS, d'autres verront le jour au niveau des structures des centres CNAS existants à travers la wilaya. Ce jour-là justement, le président d'APC de Tighennif soucieux de ce problème de déplacement des citoyens de sa commune est venu mettre à la disposition de la CNR un local. D'autres perspectives sont également annoncées pour les retraités ne pouvant se déplacer ou qui ne peuvent subsister avec leur maigre pension. Une assistance sociale de la caisse a déjà commencé le travail et certains se verront doter de matériels pour handicapés ou bénéficieront de cures thermales, prises en charge intégralement par la CNAS, selon notre interlocuteur l'on s'attellera à renouer et entretenir le contact avec cette couche de la société. Pour des raisons d'ordre social ou liées à l'information ce retraité ne sera plus cet éternel oublié.

M. Meddeber

SAIDA

Visite d'inspection et de travail du ministre du Tourisme

Le ministre du Tourisme, Mohammed Seghir Kara, a effectué hier une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Saïda, avons-nous appris sur place. En effet, la première étape dans la visite du ministre a été la station thermique de Hammam-Rabi. Notons que si cette structure a déjà opéré sa mue grâce à l'assiduité de ses travailleurs, celle de Ain-Skhouna, par contre, est plus ou moins délaissée nonobstant son implantation dans une zone humide et appelée à connaître une expansion. Soulignons également que l'hôtel El Forsane fait partie des structures à être privatisées en raison de l'incapacité de l'Etat à le prendre en charge.

associations concernées. Par la suite, la délégation ministérielle s'est rendue à l'hôtel El-Forsane puis dans la forêt récréative El Ogban. Le ministre du Tourisme a clôturé sa visite en se rendant dans la station thermique de Hammam-Rabi. Notons que si cette structure a déjà opéré sa mue grâce à l'assiduité de ses travailleurs, celle de Ain-Skhouna, par contre, est plus ou moins délaissée nonobstant son implantation dans une zone humide et appelée à connaître une expansion. Soulignons également que l'hôtel El Forsane fait partie des structures à être privatisées en raison de l'incapacité de l'Etat à le prendre en charge.

Ainsi sa mise à prix a été fixée à 6 milliards de centimes. L'autre point noir dans la visite ministérielle a été la forêt récréative d'El Ogban (vieux Saïda). En fait, cet espace vital est complètement abandonné et plusieurs investisseurs nous ont confié leur désir de l'aménager afin de lui rendre sa vocation originelle. Ceci dit, la wilaya de Saïda dispose de sites archéologiques, éparpillés et délaissés à travers son territoire. Le directeur du tourisme de la wilaya de Saïda entend d'énormes efforts depuis son arrivée dans la wilaya, surtout son intérêt pour les industries artisanales.

A. Ouedjedi

HAMMAM BOU-HADJAR

Les transporteurs menacent d'une grève

Sept transporteurs privés desservant les localités de Ain-El-Beïda, Sidi-Slimane et El-Hadjaïria vers Hammam-Bou-Hadjar menacent de recourir à la grève dans les prochains jours si l'APC ne règle pas leurs dus relatifs aux montants de ramassage scolaire de l'année écoulée. Ces transporteurs, liés à l'APC de H.B.H. par une convention signée entre les deux parties en date du 25.10.2003 et ayant expiré le 24.06.2004, ont maintes fois sollicité le P/APC de la ville pour honorer son engagement mais celui-ci semble faire la sourde oreille. Devant ce fait, les transporteurs menacent de ne pas assurer le ramassage scolaire pour mettre l'APC de H.B.H. devant ses responsabilités.

S. B.